

**AVENIR** ■ Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été présenté, hier

# PLU d'infos n'aurait finalement pas nui...

On ne peut pas dire que la copie « Plan local d'urbanisme » (PLU), présentée par Olivier Carré, premier-maire adjoint (UMP), décidément très sollicité hier soir, ait été accueillie avec beaucoup d'indulgence, et encore moins d'enthousiasme, par les élus d'opposition.

Via un PowerPoint d'une quinzaine de pages, séquencé en trois chapitres – renforcer l'attractivité et le rayonnement d'Orléans ; préserver un cadre de vie de qualité pour les Orléanais ; et amplifier une dynamique de développement harmonieux et soutenable (sic) –, l'élus a ébauché les grands défis à relever dans l'avenir pour que le développement d'Orléans obéisse à chacun de ces enjeux dans la perspective de 2025.

« On a eu trois étapes, historiquement, à Orléans, a synthétisé ensuite l'élus. La reconstruction de la ville, après la guerre ; ensuite, la solidification de la ville comme capitale régionale ; et, avec Jacques Douffiagues et Jean-Pierre Sueur, le développement de l'agglomération, qui s'est accompagné de l'étiollement de la ville



**ENJEUX.** Une présentation à grands traits du visage souhaitable d'Orléans en 2025. PHOTO D'ARCHIVES

centre. Depuis dix ans maintenant, et dans l'avenir également, on va recentrer les activités sur l'ensemble de la ville. »

## « Un zéro pointé »

Fustigeant un document « dont le degré de réflexion urbaine n'est pas mature, avec une formulation molle et incantatoire » (Corinne Leveleux-Teixeira, PS), ou encore « sans consistance » (Baptiste Chapuis, PS), et qui reste « sur des données très générales » (Michel

Brard, PS), les élus d'opposition n'ont pas caché être restés sur leur « faim ». Ainsi, certains auraient aimé savoir quel serait le devenir du site de la prison actuelle, tout comme la vocation du bâtiment de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), amenée à quitter la place du Martroi.

« Le commerce de La Source ne va pas bien et il y a des attentes qui ne sont pas satisfaites », a plaidé Michel Ricoud (PCF), ramenant le débat

à des préoccupations plus immédiates. « La question est de savoir comment valoriser les sites commerciaux dans l'urbain et plus dans les agglos », a précisé François Foussier, adjoint en charge du commerce.

Et si l'opposition a noté sévèrement la prestation d'Olivier Carré, ce dernier a qualifié ces interventions de « totalement hors sujet, avec un zéro pointé ». Les vacances arrivent à point nommé pour les révisions... ■

Anthony Gautier.